

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Martigny, le 3 mai 2021

GOUVERNANCE NUMÉRIQUE : L'ANTENNE RÉGION VALAIS ROMAND ADOPTE UNE STRATÉGIE eGOV POUR SOUTENIR LES COMMUNES DANS LEUR TRANSITION DIGITALE

Initiée depuis quelques années déjà, la transformation digitale des administrations publiques s'accélère avec la crise du COVID-19. Face aux besoins croissants, l'Antenne Région Valais romand met sur pied une série d'ateliers thématiques à l'attention des responsables communaux. Elle prépare également un guide pratique pour aider les communes à choisir les bonnes options. Un centre de compétences digitales apportera ensuite le soutien nécessaire pour l'implémentation de celles-ci.

Un besoin de coordination et de partage d'expériences

Avec la digitalisation croissante de la société, les citoyennes et citoyens ont de plus en plus recours aux plateformes numériques pour la gestion de leurs démarches administratives. Mais quelle solution adopter ? Comment assurer l'uniformité des documents, l'accès aux archives ? Et comment valoriser les données existantes ? Face à la complexité grandissante des processus et des exigences légales en matière de gouvernance numérique, les administrations communales ont exprimé un besoin réel de coordination et de partage d'expériences. Pour répondre à leurs attentes, l'Antenne Région Valais romand (ARVr) vient d'adopter une stratégie eGov dont la première phase s'étendra sur 2021-22. L'objectif est d'accompagner les communes dans l'implémentation d'une stratégie digitale qui permette d'optimiser leur fonctionnement interne, mais également leurs relations avec les citoyens, les entreprises et les partenaires institutionnels.

Des actions concrètes

Léonard Évéquoz, directeur adjoint de l'ARVr chargé de ce développement digital, détaille le projet : « Les attentes des communes ont été sondées fin 2020 afin de déterminer les projets prioritaires et ceux démontrant un rapport coût/utilité favorable dès 2021. Nous voulons répondre à des besoins clairement identifiés ». Sur la base des résultats de ce sondage, un groupe de travail représentant les différentes typologies de communes a ensuite été formé autour de cinq axes d'action :

- La gestion des données et leur valorisation,
- Le portail citoyens et entreprises,
- Les processus numériques internes,
- La cybersécurité et les infrastructures,
- La formation et les aspects sociétaux.

Au cours des 12 prochains mois, des ateliers de travail encadrés par des experts seront mis sur pied et proposés aux responsables communaux. Un guide pratique sera ensuite élaboré avec pour but d'aider les administrations à progresser dans le numérique. Cet outil permettra de faire les premiers pas dans la bonne direction, tout en assurant une compatibilité régionale des systèmes implémentés.

Le plan d'action prévoit également l'organisation d'un symposium, qui pourrait se tenir sur une base pluri-annuelle, afin de développer une culture du numérique au sein des communes. Enfin, un centre de compétences digitales sera consolidé au sein de l'ARVr. Il assurera une veille technologique et accompagnera les communes dans les domaines de la cyberadministration et de l'intelligence décisionnelle. « Notre objectif est d'encourager et de soutenir les communes désireuses de se numériser en apportant une expertise autant dans le domaine du digital que dans la gestion de projets », déclare Philippe Varone, président de l'Association Région Valais romand. Il précise : « L'ARVr agit comme une charnière entre les autorités communales, cantonales et les mandataires de projets. Notre vue d'ensemble nous permet de partager les expériences, d'identifier la mise en commun des ressources et de garantir la compatibilité des formats utilisés ».

Une stratégie coordonnée avec le Canton

La stratégie eGov 2021-22 de l'ARVr s'inscrit dans une démarche plus large. En effet, le Conseil d'État vient de nommer un délégué au numérique, notamment chargé de développer une stratégie numérique cantonale et de soutenir le développement d'un cadre légal spécifique. Les antennes régionales - ARVr et RWO - font partie du groupe de travail chargé de rédiger ce volet législatif. « L'un des objectifs visés est d'assurer une compatibilité entre la vision cantonale et les différentes approches communales, par exemple en uniformisant les différents systèmes. Ce travail réalisé main dans la main avec le Canton du Valais sera appelé à se pérenniser, et probablement à se développer, en fonction des futures orientations stratégiques choisies », conclut Léonard Évéquoz.

L'Antenne Région Valais romand (ARVr) est un centre de compétences au service des communes et des acteurs régionaux du Valais romand. Active dans les domaines du développement territorial, de politique des agglomérations, de tourisme et de culture (patrimoine), l'ARVr offre des services en gestion et coordination de projets, en accompagnement dans les demandes de soutien financier, en mise en réseau et en veille stratégique.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à :

M. Philippe Varone
Président de l'Association Région Valais romand
079 221 12 57
p.varone@sion.ch

M. Léonard Évéquoz
Directeur adjoint de l'Antenne Région Valais romand
079 410 72 62
levequoz@arvr.ch

www.regionvalaisromand.ch